

TEXTO I

Sus aux **ours** des Pyrénées

Le pastoralisme est-il incompatible avec les ours ? C'est ce que pensent les députés qui ont adopté, dans le cadre du projet de loi sur la chasse, un amendement visant à retirer les ours des Pyrénées, notamment ceux qui vivent entre Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne) et Orlu (Ariège). Ce texte, qui prévoit que les ours devront être



Pèlerin
MAGAZINE
n° 6123 - Avril 2000

*Trois ours
avaient été
réintroduits
en France en
1996 et 1997.*

« capturés », mais qui ne précise pas quand, ni ce que doivent devenir les animaux, a été proposé par Augustin Bonrepaux, député PS de l'Ariège. Il s'est inspiré des revendications d'éleveurs de moutons de sa circonscription qui protestent contre les dégâts provoqués par deux jeunes ours et leur mère près d'Orlu. En 1999, 111 moutons ont été tués par les ours, dont 80 en Ariège. On compte aujourd'hui 6 ours sur 150 000 hectares.

Ce programme, engagé par André Rigoni, ancien président de l'Association de développement économique et touristique, était destiné à promouvoir la qualité de l'environnement et à dynamiser le tou-

risme vert dans des cantons délaissés par l'exode rural. Très vite, les ours ont provoqué la colère de certains éleveurs. D'autres, qui utilisent les chiens de bergers de race patou, considèrent en revanche que les ours et le pastoralisme peuvent faire bon ménage. Le programme « ours » accordait en effet aux éleveurs une aide de 5 000 F par patou, mais cette technique de garde n'est efficace que si le berger reste près de son troupeau, ce qui n'est pas le cas des éleveurs ariégeois. Dominique Voynet, ministre de l'Environnement, a rappelé que Michel Barnier et Corinne Lepage, ses prédécesseurs, s'étaient engagés à faire capturer les ours au cas où leur présence poserait problème.

Com base no texto I, responda, em FRANCÊS, às questões de números 01 a 04.

Questão 01

L'auteur du texte accuse des déficiences dans la rédaction de l'amendement qui prévoit l'enlèvement des ours des Pyrénées.

Citez une lacune dans cette rédaction.

Questão 02

Explicitez les objectifs du programme de réintroduction des ours en France.

Questão 03

Enlevez du texte un extrait qui présente un point considéré défavorable au programme "ours".

Questão 04

Pour protéger les moutons des attaques des ours, quelques éleveurs utilisent la technique des chiens de garde patou qui reçoit l'appui du programme "ours".

Identifiez le procédé qui assure l'efficacité de cette technique.

TEXTO II

Des cafés noirs de monde !

On s'y retrouve entre amis, on y mange, on y travaille...
Pour beaucoup de jeunes, le bistrot est devenu un second chez-soi.

Ringard, le troquet ? Pas du tout, à en croire les dernières statistiques. Un jeune sur deux va au café au moins une fois par semaine*. C'est souvent l'étape obligée des années lycée ou fac. Mais attention, si la proximité avec les lieux de cours détermine souvent le choix du café, elle n'en garantit pas du tout le succès. Il faut quelques petits plus. «La relation au personnel est primordiale pour la population jeune, qui consomme peu», assure Anne Beaufumé, directrice associée de la Cofremca, une société d'études et de conseil qui a mené une enquête sur les cafés aux environs des lycées parisiens. Le bar dont le patron accepte qu'on reste quatre heures affalé sur les banquettes en consommant une seule fois a de fortes chances

de devenir un repaire de potes. Mais ça ne suffira pas : il faut en plus qu'il soit à la mode et, bien sûr, qu'il n'exagère pas sur les tarifs.

Une chose est sûre : le développement de l'alimentation hors domicile profite aux cafés... même s'ils ne sont pas les seuls. Le bistrot est un second domicile, où on vient se restaurer, discuter avec les habitués et travailler – ou faire semblant – dans un cadre sympa.

Enfin, le café, c'est aussi la fête, et ça fonctionne de mieux en mieux avec les bars à thème. On va chercher une ambiance, une atmosphère, des rencontres avec des gens qui partagent les mêmes intérêts.

Ces dernières années ont vu se développer les bars à bière, les tex-mex, les karaokés, les cafés jeux, les web bars, les cafés librairies et, dernière-

ment, les cafés sportifs ou les bars à ambiance musicale, qui se transforment en discothèque au petit matin. Si les cafés philo ont beaucoup fait parler d'eux à leurs débuts, ils sont peu fréquentés par les 15-25 ans, pas plus que les cafés psycho. Le café, ce n'est décidément pas pour se prendre la tête mais pour passer un bon moment entre amis !

Amélie Michaud

* Les adolescents français face à l'alcool, enquête de l'Ireb (Institut de recherches scientifiques sur les boissons) portant sur les 13-20 ans, 1999. En 1995, selon l'enquête Adolescents de l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale), 34,5 % des 16-17 ans et 41,5 % des 18 ans et plus déclaraient aller souvent au café.

PHOSPHORE . Avril 2000
n°226

Com base no texto II, responda, em PORTUGUÊS, às questões de números 05 a 09.

Questão 05

Explicitize l'un des critères adoptés par les jeunes au moment de choisir un café.

Questão 06

Des cafés noirs de monde!

Expliquez, dans une phrase complète, le sens du titre.

Questão 07

Deux fois, le texte affirme que le café est une sorte de prolongement de la maison.

Justifiez cette idée du café comme une deuxième maison.

Questão 08

Indiquez le type de café qui n'est pas très apprécié des jeunes 15 – 25 ans.

Questão 09

On s'y retrouve entre amis, on y mange, on y travaille...

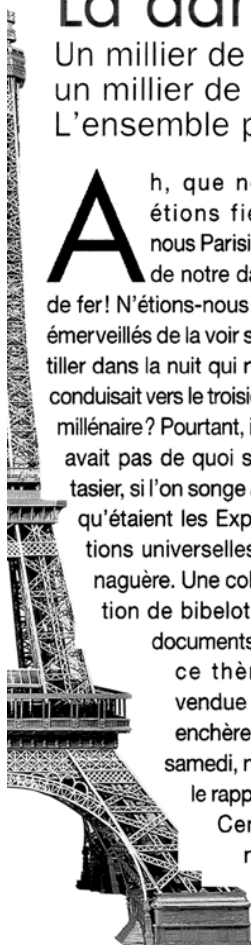
Le choix du pronom **on** – qui se répète plusieurs fois dans le texte – est une stratégie discursive employée par l'auteur visant à provoquer un effet chez le lecteur.

Expliquez cet effet.

TEXT0 III

La dame de fer aux enchères

Un millier de souvenirs des Expositions universelles, un millier de bibelots à l'effigie de la tour Eiffel... L'ensemble proposé aux enchères donne le vertige.



Seize ans de travail pour un grand classique: une tour en allumettes de 2,25 m de haut.

Ah, que nous étions fiers, nous Parisiens, de notre dame de fer! N'étions-nous pas émerveillés de la voir scintiller dans la nuit qui nous conduisait vers le troisième millénaire? Pourtant, il n'y avait pas de quoi s'extasier, si l'on songe à ce qu'étaient les Expositions universelles de naguère. Une collection de bibelots et documents sur ce thème, vendue aux enchères ce samedi, nous le rappelle. Centenaire oblige, commençons par celle de 1900. Ne nous a-t-elle pas laissé, en souvenir, le Grand et le Petit Palais? Il fallait voir ça; 50 861 000 visiteurs l'ont vu. La fête occupait le Carré Marigny, l'esplanade des Invalides, le Champ-de-Mars, le Trocadéro, le bois de Vincennes, la porte des Ternes. Avec pavillons du monde entier, édifiés le long de la Seine. Une grande roue, que dis-je? une roue géante, 67 mètres de hauteur, 93 mètres de diamètre, sur laquelle tournaient dans le ciel de Paris quarante wagons prévus, chacun, pour accueillir avec confort une trentaine de visiteurs. Des trottoirs roulants, perchés au niveau du premier étage des immeubles, qui conduisaient des passa-

gers assis et ébaudis des Invalides au Champ-de-Mars. Bien sûr, il y eut l'Exposition de 1889; elle vit pousser notre belle tour Eiffel, que son rôle d'émetteur radio sauva de la destruction. Que de bibelots cette femme d'acier a suscités! Il est vrai que jamais grande dame n'avait montré autant de vis. Le catalogue déborde de services de verres en cristal gravé, par Baccarat s'il vous plaît, de carafes en verre moulé, cuillères à absinthe, flacons à parfum, huiliers-vinaigriers, briquets, fume-cigarette, moulins à poivre, bougeoirs, porte-monnaie, jeux, jouets. Et quoi encore? Un bijou, figurez-vous: il a été modelé une tour Eiffel en diamants, rubis, saphirs et perles! Une affiche en témoigne, qui



annonce la vente judiciaire de cette « splendide pièce de joaillerie » pour le 18 juin 1891. Le pauvre homme éperdu d'amour qui commanda le joyau pour l'offrir à sa coquine à l'évidence ne put la régler... Où est donc passé ce joyau? Démonté, sans aucun doute... À présent, une autre question: y aura-t-il assez d'amateurs pour absorber une telle quantité d'objets sur un seul thème: trois cent cinquante lots? Car c'est d'une seule envolée que les collectionneurs se séparent de tous leurs trésors. Espérons qu'ils n'ont pas peur du vide. Laurence Mouillefarine

La tour Eiffel et les Expositions universelles: la collection de Monsieur K est vendue à l'espace Tajan, le 22 janvier à 15 h, 37, av. des Mathurins, 75009 Paris. Tél.: 01.53.30.30.30.

madame
JANVIER 2000 - n°804 **FIGARO**

Com base no texto III, responda, em PORTUGUÊS, às questões de números 10 a 14.

Questão 10

Le texte compare l'effet provoqué par deux événements sur le public parisien.

Identifiez cette comparaison.

Questão 11

L'exposition de 1900 occupe une place privilégiée dans le texte.

Citez deux aspects de cette exposition qui justifient cette mise en relief.

Questão 12

La tour Eiffel a été construite pour une exposition universelle et serait, originellement, démontée.

Indiquez le motif qui a empêché la destruction de la tour.

Questão 13

L'auteur du texte crée une hypothèse pour justifier la fabrication d'un bijou en 1891.

Explicitez cette hypothèse.

Questão 14

A présent, une autre question: y aura-t-il assez d'amateurs pour absorber une telle quantité d'objets sur un seul thème: trois cent cinquante lots?

Indiquez l'opinion de l'auteur dans cette question.

TEXTO IV

**Yves Michaud *****Limites et responsabilité
de la liberté d'expression***Le mercredi 19 juillet 2000*

Il faut s'inquiéter des signes avant-coureurs, révélateurs d'une dérive de l'information préjudiciable au bon fonctionnement de nos sociétés démocratiques. Un citoyen bien informé est un citoyen libre ; un citoyen mal informé est prisonnier d'un système dans lequel les fortunes dictent les règles du jeu. Sans compter les faussaires qui peuvent en toute impunité voiler la vérité, ânonner des textes tendancieux, servir des intérêts plus ou moins avouables, flétrir des réputations, briser des vies, et dormir comme des loirs avec la satisfaction du devoir accompli.

Les contre-pouvoirs sont l'essence même de la démocratie : le législatif surveille l'exécutif lequel peut être censuré par le judiciaire. Malheureusement le «quatrième pouvoir», sinon le premier, celui d'informer, relais entre les gouvernants et les gouvernés, n'est l'objet d'aucune surveillance véritable, hormis des recours terriblement onéreux et des désespérantes lenteurs devant les tribunaux. Avec le résultat que le citoyen ordinaire ou la personne morale victimes de désinformation, de libelle, de diffamation, n'obtiendront jamais réparation des torts qui leur sont causés. « Je ne conseillerais pas à mon pire ennemi de poursuivre en libelle ou en diffamation, malgré le bien fondé de sa cause, me disait un

avocat réputé, en raison des lenteurs et des coûts du système judiciaire. » Bref, silence aux pauvres! taisez-vous ! et endurez !(...)

Le pouvoir magistral d'informer, détenu dans la majorité des cas par de puissants intérêts financiers, surplombe désormais le législatif, l'exécutif et le judiciaire. Cela est malsain pour la démocratie. Les accusations hurlées sur cinq colonnes à la une et les acquittements publiés comme des petites annonces sont des travestis d'équité et de justice.

Les limites de la liberté d'informer s'arrêtent au droit naturel des femmes et des hommes à la présomption d'innocence, au respect de leur réputation, de leur honneur, de leur intégrité et de la jouissance paisible de leur vie. Au-delà, c'est la voie ouverte à tous les arbitraires, aux insinuations, aux demi-vérités, aux mensonges par omission, au tripotage et à la manipulation obscène de l'information à des fins suspectes et déloyales.

Il devient urgent de coiffer le «quatrième pouvoir» d'un observatoire ou d'une vigile des médias, composés de personnalités de la société civile sans liens directs ou indirects avec l'«industrie journalistique», avec des pouvoirs réels de sanction et des moyens financiers adéquats pour protéger la société contre toute forme de manipulation de l'information. Ce qui implique des études ou des recherches exhaustives sur le traitement de l'information et la capacité pour les citoyennes et les citoyens, y compris les personnes morales, d'obtenir réparation dans des délais raisonnables.

* Journaliste à la retraite

<http://planete.qc.ca/flash/flash.asp?nochronique=19409&NoChron=74>


Com base no texto IV, responda, em PORTUGUÊS, às questões de números 15 a 20.

Questão 15

Aponte um dos resultados que a má informação pode trazer para o cidadão.

Questão 16

Bref, silence aux pauvres! taisez-vous! et endurez!

Com esta frase, o jornalista expressa a falta de solução para um determinado problema.

Descreva esse problema.

Questão 17

Yves Michaud se refere à imprensa como o “quarto poder” e o diferencia dos outros três.

Explique essa diferença.

Questão 18

Segundo o autor, o poder da imprensa se estabelece na difusão de uma informação.

Justifique essa afirmação.

Questão 19

Yves Michaud discute os limites da liberdade de informar.

Indique um desses limites.

Questão 20

No texto, é proposta a criação de uma instância de controle da imprensa a partir de dois critérios.

Identifique esses critérios.

Cursos que Indicamos

Conheça os cursos e dê o próximo passo na sua preparação.

Clique na imagem ou no botão para acessar.



Código Matemática 2.0

Conhecer o curso



Curso Preparatório ENEM

Conhecer o curso



Curso Preparatório Redação ENEM

Conhecer o curso

